

Fiscalité des entreprises (thème 1) : La TVA Digital

Pré-requis

Connaître les écritures courantes, et également d'inventaire en comptabilité. Etre capable d'établir une balance des comptes après tous travaux d'inventaire

Conditions d'admission

Entretien en ligne, tests de positionnement en ligne et vérification des pré-requis

Certification visée

Bloc de compétence ASCA E1 de l'union professionnelle de comptabilité ([fiche n°RNCP34327](#))



OBJECTIFS

Actualiser ses connaissances. Maîtriser les principales difficultés et particularités pour établir les déclarations de TVA et procéder aux enregistrements comptables

DUREE

60 heures maximum

PROGRAMME

Les obligations

- Mention sur les factures, déclarations, paiements

Les opérations imposables

- Définition des opérations soumises à la TVA
- Champ d'application de la TVA : opérations imposables de plein droit, opérations exonérées de TVA, opérations soumises à la TVA sur option
- Territorialité de la TVA : livraisons et acquisitions intracommunautaires, exportations et importations, territorialité des prestations de services
- La TVA exigible : la livraison, les encaissements, les débits
- Comptabilisation de la TVA exigible

Les exonérations et franchises- le régime des déductions

- Champ d'application : exclusions, restrictions,
- La déduction partielle
- La comptabilisation

Les déclarations de TVA

- TVA collectée : base imposable, fait générateur, exigibilité et taux
- TVA déductible : conditions de forme et de fond
- Régimes de TVA : franchise en base, simplifié, réel
- Déclaration de TVA
- Crédit et remboursement de TVA
- Contrôle, comptabilisation, paiement

La TVA Intracommunautaire

- La Déclaration d'Echange de Biens (DEB), les télé-déclarations de TVA
- Les cas particuliers ; les prestations de service

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Formation individualisée et personnalisée avec alternance entre méthode démonstrative et active - Format pédagogique en digital learning (blending learning : classe virtuelle et exercices d'application, quizz - Support de contenus de formation digitalisés fourni à chaque apprenant - Révisions de capsules de cours sur LMS - Evaluations tout au long du parcours et en fin de formation.

Intervenant : formateur dédié et spécialisé dans la formation d'adultes et possède les qualifications et expériences professionnelles dans le domaine de la formation et/ou des métiers visés par la formation.

MODALITE D'EVALUATION / MODALITES DE VALIDATION

Attestation de suivi - Attestation de compétences - Bloc de compétences ASCA E1 de l'Union Professionnelle Comptabilité
Délivrance de l'Attestation de compétences Professionnelles après réussite au concours